



**MINISTÈRE  
DE L'ÉCONOMIE,  
DES FINANCES  
ET DE LA SOUVERAINETÉ  
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Secrétariat  
général**

## **YUGOSLAVIE, RELATIONS INTERNATIONALES**

**(Direction du Trésor, 1895-1981)**

**Répertoire méthodique détaillé**

établi par Sylvie JULIEN

1ère édition électronique

Centre des archives économiques et financières  
Savigny-le-Temple

2022

Cet instrument de recherche a été rédigé avec un logiciel de traitement de texte.  
Il est en français.  
Conforme à la norme ISAD(G) et aux règles d'application de la DTD EAD  
(version 2002).

## Sommaire

Affaires monétaires et financières.....	<a href="#">7</a>
Avances financières faites par la France.....	<a href="#">7</a>
Emprunts serbes et yougoslaves.....	<a href="#">8</a>
Assurance-crédit en application de la loi du 10 juillet 1928.....	<a href="#">9</a>
Blocage des avoirs yougoslaves en France.....	<a href="#">10</a>

**Référence**

B-0065241/1 - B-0065247/3

**Niveau de description**

Dossier

**Intitulé**

Yougoslavie, relations internationales

**Dates extrêmes**

1895-1981

**Noms des principaux producteurs**

Direction du Trésor

**Importance matérielle**

7 boîtes soit 0,87 mètres linéaires.

**Langue des documents**

Français

**Institution responsable de l'accès intellectuel**

Service des archives économiques et financières

**Localisation physique**

Savigny-le-Temple (77)

**Conditions d'accès**

Communicabilité selon les articles L.213-1 à L.213-6 du Code du patrimoine.

**Conditions d'utilisation**

La reproduction de ces documents est soumise au règlement intérieur de la salle de lecture du Service des archives économiques et financières.

**Modalités d'entrée**

Versement d'octobre et novembre 1978 portant la référence PH 063/78.

**Historique du producteur**

La loi du 30 août 1940 transforme la direction du mouvement général des fonds en direction du Trésor qu'elle limite à la gestion interne, les relations financières internationales étant réservées à une direction des finances extérieures nouvellement créée. Mais la mise en œuvre du plan Marshall donne à la direction du trésor un positionnement majeur (décret du 30 juillet 1948). Tout en gardant la compétence relative au mouvement général des fonds, elle étend ses missions à la conversion de l'administration des finances à l'économie : désormais, elle coordonne le financement des investissements publics, par l'intermédiaire successivement de la commission des investissements (décret du 10 juin 1948), du Fonds de développement économique et social (FDES) (décret du 30 juin 1955) et du comité des investissements à caractère économique et social (décret du 27 novembre 1996). À la suite des nationalisations de l'après-guerre, elle se voit également attribuer un rôle dans le contrôle des entreprises publiques et dans la mise en place de l'État actionnaire. Sa tutelle sur les entreprises

nationalisées, d'abord purement financière, devient progressivement technique, étayée par une fonction de "transformateur d'épargne" en investissements à long terme. De toutes ces missions, il résulte une large implication de sa part dans la transformation de la structure industrielle de la France. En 1948, la direction du trésor reprend le bureau de statistiques et d'études financières, et le transforme en 1953 en service des études économiques et financières. Cet outil d'analyse et de prévision économiques est érigé en direction de la prévision en 1965. Cette même année, la direction du trésor récupère un grand nombre d'attributions de la direction des finances extérieures (décret du 1er juin 1965). L'expansion de ses activités reste étroitement liée à celle des missions de la direction du budget, s'agissant de la préparation, du contrôle et de l'exécution des opérations financières et de trésorerie. En matière budgétaire, la distinction ministère de l'économie / ministère du budget (de 1978 à 1981, puis de nouveau à partir de 1994) provoque la séparation de la direction du Trésor des comptables du Trésor et des administrations financières. Collectant et distribuant les fonds, pilote de la mission de contrôle des activités financières (décret du 24 juillet 1984, décret du 19 mai 2004), la direction du Trésor joue également un rôle de premier plan dans la réforme du secteur bancaire. Elle soutient, sous sa tutelle directe, le développement du secteur parapublic correspondant et participe au développement du marché financier. Enfin, une nouvelle sous-direction est créée avec le transfert des attributions de la direction des assurances (décret du 8 février 1991). Le mouvement de privatisation d'entreprises industrielles et de banques commencé en 1986 rétrécit le périmètre d'intervention de la DT et aboutit à la transformation de la sous-direction qui était chargée de la gestion des actifs de l'État dans les entreprises publiques en un service à compétence nationale rattaché au directeur du Trésor, l'Agence des participations de l'État (décret du 9 septembre 2004 et arrêté du 11 octobre 2004). Enfin, la mission historique de gestion de la dette publique est confiée à un autre service à compétence nationale également rattaché au directeur du Trésor, l'Agence de la dette, dite Agence France Trésor (arrêté du 8 février 2001). En 2004 (décret n° 2004-1203 du 15 novembre 2004), la direction du trésor est absorbée par la direction générale du trésor et de la politique économique (DGTPE).

La DGTPE redevient, le 13 mars 2010, la direction générale du Trésor (DG Trésor) (décret n° 2010-291). La simplification du nom, marque pour cette direction l'aboutissement de plusieurs réorganisations internes liées notamment à la modification profonde des modes d'intervention de l'État dans l'économie : réduction de la taille du secteur public économique (privatisations), transferts de compétences au niveau européen (politique commerciale, réglementation bancaire et financière, politique monétaire et de change), transfert des compétences de contrôle à des autorités administratives indépendantes (Autorité de contrôle prudentiel, Autorité des marchés financiers, etc.), délégation de la mise en œuvre opérationnelle des politiques publiques à des agences de l'État (Ubifrance, agence française de développement, etc.).

### **Évaluation, tris et éliminations**

Les doublons ont été éliminés.

### **Présentation du contenu**

Ce fonds est constitué d'archives relatives aux relations monétaires et financières de la Yougoslavie avec d'autres pays ; aux avances financières accordées par la France en 1923, 1931 et 1944, suite à des accords passés avec la Yougoslavie ; aux emprunts contractés par la Yougoslavie de 1895 à 1943 ; aux demandes de garanties au titre de l'assurance-crédit, en application de la loi du 10 juillet 1928 qui autorise le gouvernement à garantir le règlement des exportations effectuées au profit des administrations et services publics étrangers, la commission de l'assurance-crédit étant chargée de donner son avis sur les demandes de

garanties formulées en vertu de cette loi ; au blocage des avoirs yougoslaves en France au début de la seconde guerre mondiale.

**Indexation**

Relations internationales

**B-0065246/2 – B-0065246/4**

Affaires monétaires et financières.

1925-1942

**B-0065246/2**

Vente de dinars par le délégué des porteurs pour les besoins de la délégation de France à Belgrade : correspondance.

1940-1942

**B-0065246/3**

Accord financier du 22 juillet 1942 entre l'Allemagne, l'Italie, la Hongrie, la Bulgarie, la Croatie et l'Albanie relatif au partage de l'actif et du passif de la Yougoslavie : texte italien de l'accord, bulletin d'information de l'ambassade de France à Berne, correspondance notamment du bureau d'études économiques franco-yougoslaves (BEFY), extrait de presse.

1940-1942

**B-0065246/4**

Participation du gouvernement yougoslave à la dette ottomane : correspondance entre le ministère des finances, le ministère des affaires étrangères, le conseil de la dette publique répartie de l'ancien empire ottoman, notes, rapport au ministère sur le règlement de questions financières avec la Serbie, extrait de presse.

1925-1939

**B-0065241/1 – B-0065243/3**

Avances financières faites par la France.

1922-1981

**B-0065241/1 - B-0065243/1**

Avance de 300 millions au gouvernement du Royaume des Serbes, Croates et Slovènes pour son armement en application de la convention du 14 mars 1923 et de la loi du 8 janvier 1924.

1922-1981

**B-0065241/1**

Correspondance entre le ministère des finances et le ministère des affaires étrangères, notes, télégrammes, rapport de la commission des finances n°798 et 6293, projets de loi n°740 et n°5865, convention du 14 mars 1923, instruction du 23 novembre 1923.

1922-1924

**B-0065241/2**

Correspondance entre le ministère des affaires étrangères, le ministère des finances, le ministère de la guerre, la légation royale de Yougoslavie, notes (1925-1933, 1981).

1925-1981

**B-0065241/3**

Paiement des intérêts : correspondance entre le ministère des finances, le ministère des affaires étrangères, la légation royale de Yougoslavie, notes.

1925-1936

**B-0065242/1**

Comptes courants et états des paiements 1924-1929.

1924-1930

**B-0065242/2**

Comptes courants et états des paiements 1930-1934.

1930-1935

**B-0065243/1**

Comptes courants et états des paiements 1935-1940.

1935-1941

**B-0065243/2**

Avance de 250 millions consentie par le Trésor français à la Yougoslavie, élaboration et application des accords, accord du 14 octobre 1931 ouvrant ce crédit et reportant l'échéance du 31 décembre 1931 sur l'avance de 300 millions en 1924 (1931-1932), accord du 27 juillet 1932 reportant d'un an toutes les échéances de la dette yougoslave (1932-1934), convention du 29 novembre 1934 prévoyant le paiement de 1/10ème en espèces des échéances (1933-1937), avenant du 31 mai 1938 (1938), avenant du 12 février 1940 fixant les modalités du service des avances pour la période du 14 octobre 1939 au 13 octobre 1940(1940), négociation en vue d'un nouvel arrangement : textes des accords, correspondance entre le ministère des finances, le ministère des affaires étrangères, le gouverneur des la banque de France, tableaux, notes, extraits de presse.

1923-1941

**B-0065243/3**

Avance par la France de 20 millions en application de l'ordonnance du 13 décembre 1944 (1944-1945), avances de chancellerie (1945-1947) : correspondance, rapport au ministre, ordonnance, notes, télégrammes.

1944-1947

**B-0065244/2 - B-0065246/1**

Emprunts serbes et yougoslaves.

1895-1943

**B-0065244/1**

Administration des monopoles serbes. - Création par la loi du 8/20 juillet 1895, désignation de délégués des porteurs français (M. Sallandrouze de Lamornaix en 1901, puis Joseph Simon en 1907, Gaston Bouniols en 1911, M. Epinay en 1921, M. André Diethelm en 1927), gestion financière, modification du statut des monopoles et intervention de l'association nationale des porteurs français de valeurs mobilières en 1934 : correspondance entre le ministère des finances, le ministère des affaires étrangères, l'association nationale des porteurs français de valeurs mobilières, bilans pour l'exercice 1926/1927-1932 à 1936, rapport de Grant Forbes, représentant des porteurs américains, à l'administration autonome des monopoles yougoslaves (1932), rapport de Gabriel Campion, délégué des fonds serbes et yougoslave (1938).

1895-1939

**B-0065244/2**

Questions parlementaires et réponses.

1932-1940

**B-0065244/3**

Réclamations des porteurs : correspondance entre les porteurs ou leurs représentants et le ministère des finances.

1932-1943

**B-0065245/1**

Convention du 25 avril 1936 entre le gouvernement yougoslave et le comité des porteurs de titres de emprunts serbes et de l'emprunt yougoslave 7% 1931 pour le service des emprunts du 14 octobre 1935 au 13 avril 1937, négociations : correspondance entre l'association nationale des porteurs français de valeurs mobilières, le ministère des finances, le ministère des affaires étrangères, notes, décisions et avis de la chambre syndicale de la compagnie des agents de change de Paris, mémoire sur la situation économique et financière de la Yougoslavie (1935), extraits de presse.

1934-1936



**B-0065245/2**

Application de la convention du 25 avril 1936 pour le service des emprunts du 14 octobre 1935 au 13 avril 1937, négociation et application de l'accord du 27 mars 1938 pour le service des emprunts du 14 octobre 1937 au 13 octobre 1939 : correspondance entre l'association nationale des porteurs français de valeurs mobilières, le ministère des finances, le ministère des affaires étrangères, notes, décisions et avis de la chambre syndicale de la compagnie des agents de change de Paris, mémoire sur la clause or et le service des emprunts serbes et yougoslaves émis en France (1936), rapport sur l'évolution économique et monétaire de la Yougoslavie de 1935 à 1937 (1938) de Jean Bolgert, inspecteur de la banque de France, imprimés de l'association nationale des porteurs français de valeurs mobilières, extraits de presse.

1936-1938

**B-0065245/3**

Versements dus par la Yougoslavie à la caisse autonome commune des dettes publiques autrichiennes et hongroises : correspondance entre le ministère des finances et la caisse commune des porteurs de dettes publiques autrichienne et hongroise.

1937-1940

**B-0065246/1**

Protocole financier germano-yougoslave du 29 novembre 1939, convention du 30 décembre 1939 relative au régime des emprunts à partir du 14 octobre 1939, négociation et application : correspondance entre le ministère du blocus, ministère des finances, le ministère des affaires étrangères et l'association nationale des porteurs français de valeurs mobilières, imprimés de l'association nationale des porteurs français de valeurs mobilières.

1939-1942

**B-0065247/1 – B-0065247/2**

Assurance-crédit en application de la loi du 10 juillet 1928, demandes de garanties : correspondance entre le ministère des finances, le ministère du commerce et de l'industrie, la Banque de France, décision de la commission de l'assurance-crédit, notes.

1929-1941

**B-0065247/1**

Affaire Franlowa (1929), Société des Hauts-Fourneaux et Fonderies de Pont-à-Mousson (1929), MM Cauchy et Lefebvre (1929), Groupe français pour la fourniture du matériel des chemins de fer à l'étranger (1929), établissements Sculfort-Fockedey, Vautier & Cie (1929), Société Générale Isotherme (1929), Société Bréguet (1929-1932), Société des Freins Jourdain-Monneret (1929-1930), Société Générale des routes économiques (1930), Société d'étude et de construction de centrales électriques (1930), Société des tréfileries et laminoirs du Havre (1930-1931), Société des minerais et métaux (1931), éclairage des véhicules sur rails (1931), Société Bréguet (1931-1933), Sainrapt et Brice (1933), Société Fichet (1932), Forges et aciéries du nord et de l'est (1932), Tréfileries du Havre (1932), Hauts-Fourneaux de Pont-à-Mousson (1933), Entreprises électriques du Centre (1933), Hauts-Fourneaux de Pont-à-Mousson (1934), Société Hotchkiss (1935), Brandt (1935-1941), Torpilles Saint-Tropez (1936-1937).

1929-1941

**B-0065247/2**

Saint Chamond (1936), Société Hotchkiss (1936), société européenne d'entreprises (1937), établissements Delattre et Frouard (1936-1939) ; Kalerbach (1938-1941), Société française radio-électrique (1939), société des appareils et évaporateurs Kestner (1939), Velès-Prilep (1940-1942), Seligman (1939-1940), Maison Brillard et Chouin (1939).

1936-1940

**B-0065247/3**

Blocage des avoirs yougoslaves en France : correspondance entre le ministère des finances, le gouverneur de la Banque de France, le ministère des affaires étrangères.

1940-1941